

Dans un communiqué destiné à dresser un bilan à mi-mandat, **le SeFaFi dénonce un présidentielisme fort qui va à l'encontre de la Constitution et favorise l'instabilité.** « *Le président de la République s'ingère dans tous les secteurs, faisant fi des attributions des départements ministériels et des procédures, s'arrogeant le droit de déterminer seul les priorités, aux dépens de la population et de l'économie. (...) Tout se décide en haut lieu et le plus souvent par une seule personne, avec un semblant de dialogue et de concertation* », écrit-il notamment. Le bilan de la première moitié du quinquennat est jugé négatif. La situation socio-économique continue à se dégrader, avec, entre autres, la chute du pouvoir d'achat et la croissance des inégalités.

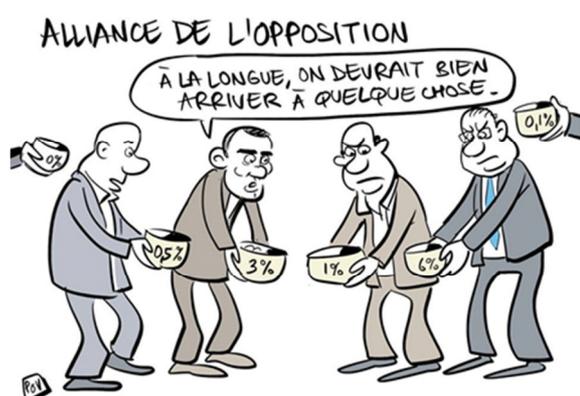
Intervenant dans le cadre du dernier sommet de la Sadc, le chef du gouvernement défend les efforts déployés en faveur de la stabilité mais **temporise sur la question de la mise en place de la HCJ et du HCDD**, organes prévus dans la Constitution mais qui ne sont toujours pas mis en place.

Un **litige foncier opposant le fondateur du groupe Tiko, Marc Ravalomanana, et le ministère en charge des projets présidentiels** refait surface. Le conflit témoigne de l'influence que l'ancien président entend encore exercer, s'appuyant sur son épouse Lalao, maire de la capitale. L'exécutif n'apprécie manifestement pas l'immixtion de Marc Ravalomanana dans la gestion de la commune, immixtion dans laquelle il entrevoit une opération médiatique en vue de la future présidentielle, étant établi que pour gagner ce scrutin il faut avoir conquis l'opinion tananarivienne. Lalatiana Ravololomanana, conseillère municipale d'opposition, indique qu'une plainte a été déposée pour dénoncer l'ingérence de l'ancien chef de l'État dans les affaires de la commune.

En cavale depuis le 25 mai, le sénateur Lylison reste introuvable. La procureure de la République a confirmé l'existence d'un mandat d'arrêt à l'encontre de l'ancien co-directeur de la Force d'Intervention Spéciale (FIS) de la Transition pour « *atteinte à la sûreté de l'Etat* ».

Hery Rajaonarimampianina et Marc Ravalomanana, accompagnés de leurs proches collaborateurs, n'ont pas manqué une occasion de **s'afficher dans tous les grands événements religieux.** Le chef de l'Etat a fait des dons à l'Eglise luthérienne (FLM) à l'occasion de son synode. Il était également présent à une grande réunion de la secte Apokalipsy du pasteur Mailhol, ainsi qu'au rendez-vous annuel du centre de pèlerinage de Soatanana, près Fianarantsoa. L'ancien président a participé au synode régional de Maroantsetra et a répondu à l'invitation de l'association des jeunes paysans catholiques malgaches ; Il a été acclamé au culte d'intronisation du nouveau président de la FJKM. Son nouveau président, le pasteur Randriamahazosa, a néanmoins tenu à préciser qu'il ne devait pas être fait de l'Eglise un instrument politique. Une manière peut être d'afficher sa volonté de rupture avec un passé proche...

Le chroniqueur de *L'Express* dénonce **l'irruption à Madagascar du prosélytisme islamiste** financé par l'Arabie Saoudite. Une inquiétude qui serait partagée par l'Eglise catholique et les Eglises protestante du FJKM. Les autorités sont accusées de complaisance vis-à-vis de ce courant qui risque de porter préjudice à l'harmonie qui règne jusqu'ici entre communautés religieuses. Le ministère de l'intérieur a prononcé l'expulsion de dix imams pakistanais qui officiaient dans le Sud-Est. Ils étaient entrés à Madagascar avec des visas de touristes et exerçaient dans les mosquées et des écoles coraniques. Une vaste opération de rachat de bibles en vue de leur destruction est attribuée par certains médias à des islamistes étrangers. L'Eglise catholique a mis en garde les fidèles. De mystérieux vols de cloches d'églises sont encore signalés.



L'opposition s'est regroupée au sein d'une entité dénommée « Rassemblement des citoyens pour la refondation nationale » (en malgache MMF). Objectif commun : l'éviction d'Hery Rajaonarimampianina, sans attendre l'échéance présidentielle de 2018. Le MMF regrouperait une cinquantaine de formations et de personnalités d'horizons divers, parmi lesquels des proches de Zafy Albert et des anciens du régime de Transition. Si l'objectif commun semble faire l'unanimité, des divergences apparaissent quant à la manière de l'atteindre et de refonder l'Etat sur de nouvelles bases. La plateforme a engagé un processus de mobilisation des citoyens dans les fokontany pour obtenir l'adhésion populaire qui lui fait encore défaut. Le TIM de Marc Ravalomanana a déclaré vouloir se tenir à l'écart du bras de fer entre le pouvoir et ceux qui réclament sa démission. Didier

Ratsiraka s'est dit opposé à une élection présidentielle anticipée.

Le M-MRM, membre du MMF, a obtenu une **autorisation communale pour tenir une manifestation au gymnase de Mahamasina** dans la capitale. Un site clos retenu pour ne pas avoir à affronter le refus d'autorisation de la préfecture de police. **Le meeting a néanmoins été interdit au dernier moment** par les forces de l'ordre qui ont bloqué les accès et démonté les matériels de sonorisation. 10 000 personnes étaient attendues mais peu se sont finalement déplacées. Les organisateurs avaient pour objectif de lancer une consultation publique sur les

stratégies à adopter « pour la refondation de Madagascar ». Le « *Mouvement pour la liberté d'expression* » devait être présent pour poursuivre sa collecte de pétitions en faveur de l'abrogation du code de la communication. Suite à des négociations avec les forces de l'ordre, une conférence de presse a pu se tenir dans une enceinte privée.

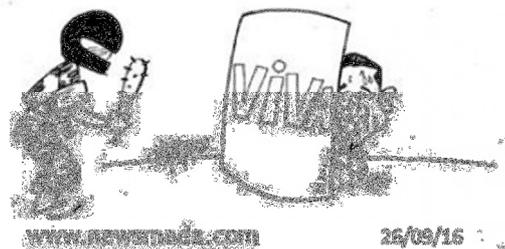
Chef de file du mouvement d'opposition MMF de Fianarantsoa, **Benjamin Raharison, membre du Mapar, aurait été retenu captif par des individus non identifiés**. D'après Pety Rakotoniaina, ancien PDS de la ville et l'un des leaders du MMF, l'ancien chef de région aurait été victime d'un rapt à son domicile au cours d'une réunion qui s'y tenait. Deux membres du MMF auraient été blessés. La réunion avait pour objet de préparer le meeting que le mouvement avait programmé au gymnase de Mahamasina dans la capitale.

Une perquisition « musclée », sans mandat et à une heure tardive, a eu au domicile d'une élue proche d'Andry Rajoelina, **Lalao Rahantanirina**, députée de Mahajanga. Les opérations, menées dans un quartier de la capitale, étaient dirigées par deux individus en tenue civile, accompagnés de personnes cagoulées, armées et en tenue de forces de l'ordre. Des zones d'ombre rendent l'affaire opaque et lui donne une possible dimension politique. Quatre collaborateurs de la députée ont écopé de trois mois de prison avec sursis. La députée a déposée plainte contre les éléments qui ont pénétré de force dans sa résidence. Le Mapar a dénoncé un acte d'intimidation. *La Gazette* s'étonne de l'absence de réactions des associations de défense des droits de l'homme, tant nationales qu'internationales.



L'opposition à l'exploitation aurifère de Soamahamania par une entreprise chinoise est devenue une affaire d'Etat, avec des fortes implications politiques. Le « *syndrome Soamahamania* » gagne d'autres régions. La localité a été sous le feu des projecteurs tout au long du mois de septembre. Les opposants au projet minier, regroupés au sein de l'association Vona Soamahamania, ont tenté d'aller à la rencontre du chef de l'Etat à Miarinarivo, chef-lieu de district, à l'occasion d'une cérémonie officielle. Malgré les barrages mis en place par les forces de l'ordre, quelques dizaines d'opposants sont parvenus à s'infiltrer et à déployer une banderole. L'association a pris l'initiative par la suite d'un défilé pacifique dans les quartiers de Soamahamania et a décrété un ultimatum de cinq jours pour le départ des opérateurs

chinois. Le pouvoir n'ayant pas réagi, les manifestants ont investi la route nationale qui traverse la localité. Ils ont alors été confrontés aux forces de l'ordre, qui répliqué à des jets de pierre par des lancés de grenades lacrymogènes. Une femme a été blessée. Les deux co-présidents de l'association Vona, Robson Pierre et Tsihoarana Andrianony, ont été arrêtés et placés sous mandat de dépôt. Quatre chefs d'inculpation ont été retenus contre eux. **De nouveaux affrontements se sont produits** entre les forces de l'ordre et les contestataires de l'exploitation minière de Soamahamania sur la route nationale qui traverse la localité. Bilan : 4 arrestations. 5 personnes ont été blessées du côté des forces de l'ordre et 6 du côté des manifestants.



Augustin Andriamanoro, membre du bureau national du Mapar, très proche d'Andry Rajoelina et natif de la commune, qui avait pris part à la manifestation et soutenu la femme blessée, a pu échapper à une arrestation en se réfugiant dans les locaux de la station *Viva*, appartenant à Andry Rajoelina. Une quinzaine d'éléments armés se sont présentés à son domicile pour procéder à une perquisition. Les opérations, effectuées en présence de son avocat, n'ont donné aucun résultat. Désormais en cavale, Augustin Andriamanoro est recherché par les hommes du général Florens Rakotomahanina. Il est considéré comme étant l'un des trois meneurs des manifestations villageoises. L'ancien membre du gouvernement de Transition serait

inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et d'organisation de manifestation interdite. Il lui serait également reproché d'être responsable de la perte du fusil d'un élément des forces de l'ordre, retrouvé depuis et restitué à la gendarmerie. Pour *Midi*, l'ancien ministre est en train de subir le même sort qu'un autre fidèle d'Andry Rajoelina, le sénateur Lylison, introuvable depuis début juin après avoir lancé un appel à la ville morte. Pour *L'Express*, « *on reprend donc exactement les mêmes méthodes que celles employées par la Transition pour mettre hors d'état de nuire tous ceux qui avaient une sympathie pour Ravalomanana* ». Le premier ministre affirme que l'Etat prendra les dispositions nécessaires à l'encontre de tous ceux qui tentent de semer des troubles. Selon ses dires, les manifestations qui se déroulent à Soamahamania dévient vers d'autres objectifs et sont inspirées par la xénophobie envers les Chinois. Le ministère des mines a opposé lui aussi une fin de non-recevoir à la demande des habitants de Soamahamania. Le Collectif Tany a lancé un appel à la libération des deux responsables de l'association. Il exige la cessation de toutes les poursuites et la satisfaction des revendications de la majorité de la population locale. Selon André Rasolo, professeur de sociologie politique, ancien diplomate et membre du Comité d'experts pour la réconciliation, « *Madagascar tombe de nouveau dans une logique d'affrontement* ».

Midi se félicite que la CPI ait reconnu que les destructions de l'environnement et l'accaparement de terres pouvaient être traités comme des **crimes contre l'humanité**.

Le président de la CENI annonce que **la mise à jour de la liste électorale pour la présidentielle de décembre 2018 sera lancée à partir de décembre 2016**. Le Pnud et la CENI ont signé une convention de financement pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale électorale. Le défi est de porter à au moins 10 millions le nombre d'inscrits sur la liste, soit 1,4 million de plus qu'actuellement, et de garantir une meilleure transparence du processus. Le cadre juridique des scrutins devra être complètement revu et soumis au vote du Parlement lors de la première session de 2017. De nombreux ateliers d'échanges se sont déjà tenus avec les acteurs civils et politiques ou encore avec la presse. La contribution des partenaires internationaux a également été sollicitée.

La communauté internationale rentre en scène pour prévenir les risques d'une nouvelle crise politique. La représentante spéciale de la présidente de la Commission de l'UA, et la représentante du Pnud ont fait savoir qu'il est impératif de ne pas remettre en cause l'échéance présidentielle de 2018. Il est hors de question d'envisager l'organisation d'élections anticipées. Marc Ravalomanana, tout en comprenant l'impatience des opposants, déclare vouloir respecter le veto de la communauté internationale. Il encourage celle-ci à prendre des initiatives pour imposer un dialogue national et éviter la survenue d'une nouvelle crise.

La sécurisation des prochains sommets du Comesa et de la Francophonie du mois de novembre continue de préoccuper les gouvernants. Les forces de l'ordre sont d'ores et déjà mobilisées. Camps, casernes, postes militaires et policiers sont consignés. La mesure pourrait également être justifiée par la conjoncture socio-économique marquée par des mouvements susceptibles de déstabiliser le pouvoir. L'arrestation d'un individu se réclamant de Daech n'a fait qu'accroître l'inquiétude. L'Iran, de retour sur la scène internationale et africaine s'est déclaré disposée à aider Madagascar dans la prévention du terrorisme. **Les retards pris dans les préparatifs du Sommet de la Francophonie semblent se confirmer**, les projets sont revus à la baisse. Des rumeurs imputent certains retards à des détournements de fonds. Les crédits que l'Etat devra consacrer à sustenter les participants a donné lieu à des commentaires acerbes. Interviewé par plusieurs médias français à l'occasion d'un déplacement à Paris, Hery Rajaonarimampianina s'est montré évasif sur le coût et les retombées du Sommet. La question du budget semble constituer un tabou. Le flou est entretenu entre ce qui relève de la préparation du Sommet proprement dit et les « *grands projets présidentiels* ». Impossible d'obtenir un chiffrage distinct, tant les financements sont imbriqués.

Madagascar cherche à impliquer sa diaspora dans le développement du pays. Depuis un an, un service spécifique consacré à la diaspora a été créé au ministère des affaires étrangères à Antananarivo. Première étape : la réalisation d'une étude pour cerner le profil de la diaspora malgache en France. Une diaspora plutôt féminine (avec un niveau d'étude supérieur à la moyenne de la population française).

La question des **îles Eparses** a de nouveau été écartée de l'ordre du jour de l'assemblée générale des Nations unies, à la grande déception des organisations qui militent pour la restitution de ces îles. Il semble que ni Madagascar ni la France n'ont véritablement souhaité s'engager à débattre publiquement de ce dossier. Hery Rajaonarimampianina s'est contenté d'évoquer des pourparlers bilatéraux qui auraient été engagés à Paris en juin, conformément aux résolutions antérieures de l'ONU.

En marge de sa participation à l'AG des Nations unies, **Madagascar a signé le Traité international sur le commerce des armes (TCA)**.

Les attaques de dahalo continuent de faire rage dans plusieurs régions. Un élu local a alerté les autorités sur le « *double jeu* » des forces de l'ordre. Les autorités tentent de remédier à la insécurité rurale en encourageant l'adoption de **chartes communautaires** (« *Dina* »).

Des « **coupeurs de route** » sévissent sur plusieurs grands axes routiers. Le passager d'un taxi-brousse a été tué par un gendarme lors d'un contrôle routier. Le chauffeur avait tenté de forcer le barrage, pensant être la cible de coupeurs de route.

Cinq inculpations ont été prononcées pour le meurtre du couple de Français à Ste Marie, dont un ressortissant français. Le procureur de Toamasina a transmis le dossier au parquet de Nanterre, en France. L'hypothèse d'un crime passionnel demeure privilégiée.

De nouveaux **kidnappings d'indo-pakistanaï**s ont défrayé la chronique. Deux cas de **vindict**e populaire ont encore été rapportés par la presse.

Des membres des forces de l'ordre sont mis en cause dans des **trafics d'armes**. Plusieurs gendarmes ont été placés en détention préventive. L'un d'entre eux, est garde du corps d'un sénateur. Un trafic d'armes de guerre a

été démantelé dans la capitale. Les armes étaient destinées à l'approvisionnement des dahalo dans le Sud, a reconnu l'un des individus interpellé qui fait mention de relations politiques à un haut niveau.

Bavures, voies de fait et excès des forces de l'ordre inquiètent l'opinion, relèvent les médias.

Le processus de réforme du secteur sécurité (RSS) est relancé. Soutenir la marche vers le développement, rétablir la confiance en l'autorité de l'État, la confiance entre l'Etat et la population et entre cette dernière et les prestataires de sécurité, avoir un système de sécurité efficace, efficient, responsable et redevable sont, notamment, les objectifs de la RSS. Dans l'immédiat et pour atteindre une certaine efficacité, les forces de l'ordre comptent, entre autres, sur un apport de 3 millions de dollars de la part des Nations unies dans le cadre du fonds de consolidation de la paix. L'atelier de planification stratégique et opérationnel de la RSS s'est prononcé en faveur d'un contrôle démocratique des forces de sécurité, en dépit des réticences manifestées par ces dernières qui voient d'un mauvais œil le rôle que serait appelé à jouer le Parlement dans le système de contrôle à mettre en place.

Le **syndicat des greffiers de Madagascar** menace de reprendre son mouvement de grève, suspendu depuis 3 mois. Une action qui pourrait, à nouveau, gravement perturber le fonctionnement de la justice.

Trafics à l'aéroport d'Ivato : Hery Rajaonarimampianina fait part de son exaspération. Gendarmes, policiers ou civils en fonction à l'aéroport, tous baignent dans la corruption et le favoritisme, sous les yeux des caméras de surveillance et des passagers, donnant aux visiteurs étrangers une image dégradée de la Grande île.

Des « quotas » sont attribués à des hauts responsables étatiques dans de nombreux concours administratifs, affirme *La Gazette*. Ces places réservées se monnayeraient à des tarifs exorbitants. La nomination à des postes importants au sein de l'administration, des institutions et entreprises publiques serait également conditionnée par le versement d'importantes sommes d'argent.

La stratégie nationale de lutte anti-corruption a été présentée officiellement à tous les acteurs concernés. Une initiative ambitieuse dont le succès dépendra en grande partie de l'effectivité des sanctions prononcées, point faible du dispositif actuel. Cette nouvelle stratégie nécessite un budget minimum de plus de 9 milliards Ar.

Financement du terrorisme : une association dans le collimateur du Samifin. Il s'agirait du premier cas de financement du terrorisme détecté dans la Grande île. Un projet de loi a été déposé qui permettrait à l'institution d'élargir ses enquêtes à des cas de blanchiment qui ne passent pas par les circuits bancaires. Madagascar reste considéré au niveau international comme « *pays à risque* » en termes de blanchiment de capitaux et de terrorisme. Les liens du Samifin avec ses homologues des pays du Comesa sont appelés à se resserrer.

Les organisations patronales se disent excédées par la concurrence déloyale des importateurs illégaux qui pratiquent le blanchiment d'argent. Une situation qui met en cause également la santé publique et la protection des ressources naturelles du pays.

L'épouse du député d'Antalaha, Laisoa Jean-Pierre, a été convoquée par la Chaîne pénale anti-corruption pour suspicion de blanchiment d'argent. La convocation fait suite à un rapport du Samifin en lien avec des trafics de bois de rose. L'affaire est sensible, le député étant considéré comme l'un des principaux bailleurs du régime.

Un conflit judiciaire entre deux opérateurs a tourné à la révolte populaire à Maroantsetra. Une foule de 300 personnes s'est massée devant le commissariat pour exiger la libération d'un prévenu, élu d'une commune voisine, connu pour ses appuis. Le tribunal a dû céder aux manifestants, qui ont malgré tout saccagé le bureau du district. La situation a dégénéré en un affrontement entre manifestants et forces de l'ordre, faisant plusieurs blessés, dont un par balle. L'élu local arrêté puis libéré après la manifestation, a été interpellé de nouveau par la gendarmerie. Il a été transféré d'urgence sur Toamasina par un vol privé. L'un des blessés est décédé.

Le directeur de cabinet du ministre de la communication est accusé de « faux et usage de faux en écriture bancaire, de faux et usage de faux en écriture publique et de tentative de détournement de deniers publics ». Six personnes sont suspectées d'être liées à cette affaire qui concernerait notamment des détournements de recettes publicitaires au détriment de l'Office de la radio et TV Malagasy. L'audition de Nivo Ratiarison et consorts a été renvoyée sine die pour complément d'information.

16 employés de la commune d'Antananarivo ont été licenciés, dont 14 pour utilisation de faux diplômes.

Des dizaines de milliers de nouveaux bacheliers ne pourront poursuivre leurs études dans les universités publiques. Celle d'Antananarivo limite à 10 000 le nombre d'inscrits. Les postulants devront se rabattre sur les coûteuses universités privées dont nombre d'entre elles ne sont même pas habilitées. La ministre de l'enseignement supérieur annonce son intention de mettre de l'ordre dans ce secteur qui a connu une **explosion**

d'institutions non reconnues. L'adoption d'un diplôme unique pour les paramédicaux figure également parmi les mesures destinées à mettre fin à l'anarchie qui règne dans ce secteur. Près de 2 000 clandestins occupent les cités universitaires de la capitale. Leur expulsion est au programme. Une opération à haut risque, maintes fois reportée.

Un million d'enfants sont déscolarisés. Selon l'Unesco, « le taux d'analphabétisme pour les 15 à 24 ans est de 24 %, pour les 25 à 49 ans de 26,6 % et pour la tranche d'âge 50-59 ans, de 29,7 % ». Une situation qui ne pourra être résorbée sans notamment un allègement des charges parentales.

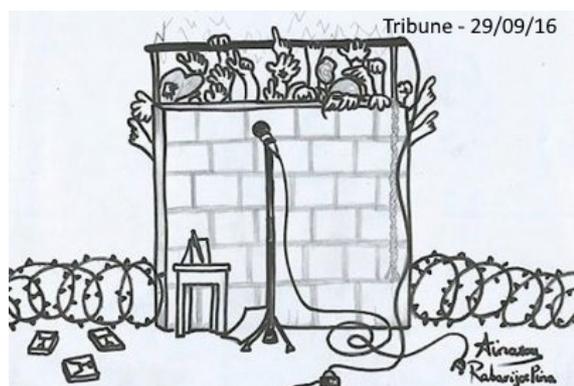
La planification familiale est au centre des préoccupations de la Banque mondiale qui pointe du doigt de fortes inégalités d'accès aux services. Les taux synthétiques de fécondité et de croissance démographique demeurent très élevés et il existe des variations importantes selon le lieu et les revenus des ménages. L'accès aux méthodes contraceptives est une problématique importante pour la jeunesse, notamment, pour les mineures. Dix femmes meurent quotidiennement des suites d'un accouchement ou d'un avortement et il s'agit bien souvent de jeunes filles. L'avortement est encore considéré comme un crime à Madagascar et passible de sanction pénale. Le financement destiné à la promotion du planning familial est défaillant.

Situation alarmante dans la région Atsinanana concernant les violences à l'encontre des enfants. 2 207 cas ont été enregistrés durant le dernier semestre. Ces statistiques englobent tous les types de violences : viol, harcèlement sexuel, agression physique et/ou morale. Deux enfants sur cinq se marient avant d'avoir atteint leur âge de majorité. La prostitution enfantine se banalise. Plus de 300 000 enfants sont victimes de traite à des fins d'exploitation dans la Grande île.

Le secrétaire exécutif du comité national de lutte contre le VIH/Sida ne cache pas son inquiétude : il redoute une probable généralisation de la transmission du virus, malgré un taux de prévalence qui serait encore relativement faible. Trop peu de personnes acceptent de se faire dépister.

Les détenues du quartier des femmes de la maison centrale d'Antanimora sont plus d'une centaine à attendre leur procès. Le quartier des femmes héberge jusqu'à 300 personnes, pour une capacité trois fois inférieure. 24 détenues sont obligées de prendre avec elles leurs enfants en l'absence des personnes pour s'en occuper à l'extérieur. La plupart d'entre elles ont porté neuf mois leur bébé dans cette maison de détention.

L'envoi de travailleurs à l'étranger est de nouveau ouvert pour quelques agences de placement agréées. 17 autres attendent encore leur agrément. Maurice, Seychelles et Hong Kong sont les seules destinations autorisées. Une convention bilatérale entre Madagascar et les pays d'accueil devra être signée pour garantir le respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs, conformément aux standards internationaux. L'envoi des ressortissants malgaches dans les pays arabes, considéré comme pays à risque, reste théoriquement suspendu depuis 2013.



Le « Mouvement pour la liberté d'expression » a organisé dans tout le pays des collectes de signatures pour protester contre l'adoption du code de la communication, dont la promulgation serait intervenue mais n'est pas officiellement confirmée. Plus de 35 000 signatures auraient déjà été collectées. Le Mouvement annonce « *rejeter en bloc le code de la communication* » et indique « *ne pas tenir compte de sa promulgation* ». Lançant un défi à l'État, il soutient vouloir « *publier toutes les informations dont le public a besoin* ». Un boycott progressif dans les médias privés des informations et des événements organisés par les autorités étatiques a également été décidé en signe de protestation.

Tribune dénonce la pratique généralisée de remise d'« enveloppes » aux journalistes. Associations, partis et hommes politiques, Ongs, entreprises publiques et privées, institutions de l'État, distribuent des « enveloppes » aux journalistes lorsqu'ils ont des « messages » à faire passer et tout le monde trouve ces pratiques « normales ».

Le baromètre des médias, présenté par la FES, confirme la fragilité du secteur médiatique. « *Le paysage médiatique malgache a certes connu un certain dynamisme entre 2012 et 2016, mais il reste sujette à des dérives, des manipulations diverses et de bien mauvaises conditions de travail* ». Une appréciation qui serait probablement beaucoup plus sévère désormais car si la liberté d'expression reste garantie par la Loi fondamentale, le nouveau code consacre l'autocensure et multiplie les délits de presse et d'opinion, rappelle *L'Express*.

Free News, dernier né de la presse écrite, version papier et bilingue de son aînée, la station *Free FM*, dont la propriétaire, Lalatiana Rakotondrazafy, chef de file du « *Mouvement pour la liberté d'expression* », est aussi la

directrice générale. *Free News* se définit comme « *journal d'information, d'analyse et d'investigation qui se veut direct et cru* ».

La gendarmerie annonce vouloir porter plainte contre Marc Ravalomanana et l'association de la diaspora GTT, accusés de diffamation sur Internet. Le blog du GTT pointe du doigt de supposées interventions que la première dame aurait faites dans le cadre du concours d'entrée à l'Académie militaire, par le biais du secrétaire d'État à la gendarmerie. Selon la très contestée loi sur la cybercriminalité, la diffamation commise envers les forces armées nationales fait encourir à ses auteurs une amende de 2 à 100 millions Ar. Le texte ne prévoit pas les peines qui s'appliquent à l'épouse d'un chef de l'État dont le statut n'est prévu nulle part dans le droit malgache.

Face à la prolifération des trafics illicites de ressources naturelles, une **Coalition nationale de plaidoyer environnemental (CNPE)** a vu le jour pour l'application stricte des lois aux réseaux de trafiquants. Ses animateurs estiment que les dirigeants évaluent mal l'ampleur des dégâts engendrés par les exploitations illégales.

24 personnes inculpées de trafic de bois de rose ont été traduites devant le tribunal de Toliara, dont un inspecteur des douanes et un officier supérieur, ancien chef de région. Pour *L'Express*, l'annonce de ce procès est une « *gesticulation* » médiatique qui arrive bien tard, à la veille de la 67ème session du Comité permanent de la Cites qui menace la Grande île de graves sanctions pour non-coopération.

Le Comité permanent de la Cites a repoussé les sanctions visant Madagascar, accusé de ne pas faire assez d'efforts pour limiter le trafic illégal de bois précieux. L'annonce est tombée la veille de l'ouverture de la 17ème Conférence des parties signataires de la Cites. Les efforts réalisés seront de nouveau évalués dans trois mois. Les pays asiatiques et africains se sont ralliés à la cause de Madagascar, face aux Américains et aux Européens favorables à des sanctions. Pour convaincre la Cites de ne pas prendre de sanctions, la ministre de l'environnement a dû promettre, après plusieurs mois de refus, que **la Grande île témoignera au procès en appel** relatif à l'importation de bois de rose à Singapour en février 2014. Elle n'a pu que reconnaître l'illégalité de la cargaison de bois de rose saisis à Singapour. Le gouvernement risque de devoir faire tomber des têtes et de prendre ainsi des risques politiques.

Les forêts humides de l'Est, plus que jamais menacées, ne sont pas prêtes de sortir de la liste du patrimoine mondial en péril où elles figurent depuis 2010. Et ce malgré un plan d'urgence lancé en 2014 avec un financement norvégien. Selon l'Office nationale pour l'Environnement, 1 million d'ha de forêts ont été détruits sur la Grande île au cours des 8 dernières années et les dégâts ne cessent de s'aggraver.

La chasse illégale des tortues de mer, inscrites à l'annexe I de la Cites, **atteindrait un niveau jamais atteint**. La survie de l'espèce est menacée. Un **trafiquant de tortues terrestres** a été condamné à Ambovombe à deux ans d'emprisonnement ferme et à 4,5 millions Ar d'amende. L'inculpé était impliqué dans plusieurs affaires. L'une d'elles remontait à novembre 2015, avec le trafic de 1 150 tortues. La société civile est parvenue à infiltrer un réseau de trafiquants agissant sur *Facebook*. Quatre individus ont été pris en flagrant délit. Présents sur les réseaux sociaux, les trafiquants entrent en contact avec les clients potentiels en Asie du Sud-Est où les tortues se vendent de 1 000 à 2 000 dollars pièce.

500 000 certificats fonciers vont pouvoir être délivrés grâce au projet « *Croissance agricole et sécurisation foncière* » financé par un prêt de 53 millions de dollars de la Banque mondiale.

L'insécurité alimentaire s'amplifie dans le Sud et la situation est alarmante. Des communes qui étaient auparavant dans la catégorie à vulnérabilité moyenne ont basculé dans la catégorie à vulnérabilité élevée. Un mois après son passage à Madagascar, le DG de la FAO a lancé un appel à l'aide internationale. « *La communauté Internationale est invitée à intervenir afin d'empêcher que ne se répète à Madagascar la situation vécue par la Somalie en 2011, où 200 000 personnes sont mortes de faim à défaut de réaction rapide* », alerte-t-il. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dépasse 1,4 million. 600 000 d'entre elles sont considérées comme étant en situation de grave insécurité alimentaire, ce qui les place au niveau des dernières étapes précédant le stade de famine. La survenue de la *Niña* fait craindre le pire. Le pays fait partie des 20 nations les plus vulnérables au changement climatique. En Afrique, il se place à la quatrième place en termes de récurrence des cyclones et des tempêtes tropicales.

Antananarivo est classée 218ème sur 230 villes en matière de qualité de vie, selon un cabinet d'étude. Une autre étude classe la capitale malgache « **3ème ville la plus sale du monde** ». La Grande île arrive en tête du classement mondial concernant le nombre de décès prématurés liés à la **pollution de l'air**, dont les effets seraient à l'origine de plus de 1,6 milliard de dollars de pertes annuelles, soit plus de 5 % du PIB. La Banque mondiale a alerté dès 2008 sur la situation d'Antananarivo, gravement menacé par les infections respiratoires.

De **nombreux incendies** se sont produits sur toute l'île depuis le début de l'année, provoquant la mort d'une soixantaine de personnes et faisant près de 6 000 sans-abris. Des villages entiers ont été ravagés par le feu.

En marge de l'AG des Nations unies, **Madagascar a approuvé l'accord de Paris sur le climat**. Le Bureau national de coordination des changements climatiques, la COI et le Fonds vert pour le climat (FVC) ont organisé un atelier d'échanges sur le mécanisme du FVC afin de pouvoir prétendre aux financements internationaux.

Les autorités ne parviennent pas à fixer à Andranofeno-Sud les familles victimes des inondations à Antananarivo durant la saison des pluies 2015. Ce village rural créé à leur intention est déserté par ses occupants, qui font le choix de retourner en ville. Ce projet de « *création de nouvelle ville* » tient à cœur à l'État et aux bailleurs de fonds, qui avaient nourri de grands espoirs dans ce type d'opération visant à limiter l'expansion de la « *bidonvillisation* » de la capitale.

La BAD a annoncé le renforcement de sa coopération avec Madagascar. Son portefeuille actif, qui comprend 10 opérations, pour un montant d'engagements de 250 millions de dollars, devrait atteindre plus de 600 millions de dollars dans les années à venir, en appui à la mise en œuvre du PND.

La région Menabe et Maurice engagent une coopération dans les domaines de l'agro-business, des fruits de mer, des mines, des produits forestiers et des énergies renouvelables.

Créée en partenariat avec le Forum francophone des affaires (FFA), une « **Agence Malagasy de développement économique et de promotion des entreprises** » a été inaugurée à Paris en présence de Hery Rajaonarimampianina et de la SG de la Francophonie. Objectif : promouvoir le secteur privé malgache et attirer des partenaires internationaux. La presse s'interroge sur le devenir de l'EDBM (Economic development board of Madagascar) créé sous la présidence Ravalomanana et dont les missions ressemblent étrangement à celles de cette nouvelle structure.

Les autorités ont décidé de reporter la **Conférence des bailleurs et des investisseurs pour Madagascar au 1^{er} et 2 décembre**. Prévues initialement en octobre, il a été jugé plus judicieux de l'organiser après le Sommet de la Francophonie. Plus d'une centaine de bailleurs et partenaires potentiels sont attendus. Ils débattront des priorités du PND, dont la réalisation nécessite une enveloppe de 14,6 milliards de dollars, dont 2,6 seraient déjà acquis. La Grande île compte sortir des deux jours d'échange avec des accords d'un montant de 3,4 milliards de dollars. **À mi-mandat le pouvoir n'a toujours pas nommé d'ambassadeurs**, ce qui risque de compromettre la bonne exécution des accords conclus dans le cadre de la Conférence des bailleurs.

Un nouveau **dialogue stratégique s'est tenu entre le gouvernement et les partenaires techniques et financiers (PTF)**. Le 8ème du genre depuis le début de la IVème République. La thématique principale a porté sur la lutte contre la corruption.

La Banque mondiale va de nouveau financer un projet de développement urbain. Les derniers financements de la Banque dans ce domaine remontant aux années 90. L'institution va consacrer 60 millions de dollars au « *Projet de développement urbain et résilience du Grand Antananarivo* ».

Un **recensement général de la population** va enfin pouvoir être réalisé. Prévus pour durer 2 ans, il mobilisera un budget de 31 millions de dollars, dont une partie est fournie par le Fnuap. Une opération pilote démarre dans quatre régions. Faute de financement, aucun recensement n'avait pu être effectué depuis 1993.

Madagascar lance un **programme d'électrification** qui permettra la construction de centrales électriques d'une capacité de 5 000 MW d'ici à 2030. Ce projet, d'un coût estimé à 12 milliards de dollars, est appuyé par l'Agence allemande de coopération internationale. Priorité sera donnée aux énergies renouvelables. Ce programme entre dans le cadre des objectifs visant à faire passer le taux d'électrification national de 15 à 70 % d'ici 2030. **Dans l'immédiat, la Jirama se débat toujours dans de graves difficultés**. Les délestages ont repris de plus belle, les hausses de tarif se poursuivent et l'entreprise réclame sans cesse de nouvelles rallonges budgétaires.

Le redémarrage de la Sucoma de Morondava, société sucrière chinoise saccagée en décembre 2014 par ses employés, nécessiterait 50 millions de dollars. Le gouvernement est à la recherche de financements. La société chinoise a réclamerait des indemnités s'élevant à 80 millions d'euros.

Quatorze intervenants auraient déjà postulé à l'appel d'offres relatif à la recherche d'un **partenaire stratégique pour Air Madagascar**, lancé avec le concours de la Banque mondiale. Le partenaire sera connu d'ici février 2017. L'État devrait conserver 51% des parts.